

## **Délégation suisse**

### **Explication de vote concernant la résolution L.4 « le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient »**

Monsieur le Président,

- La Suisse a également voté cette année en faveur de la résolution intitulée, « le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient ».
- Cette résolution promeut l'universalisation du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) dans la région du Moyen-Orient. La Suisse souscrit pleinement à cet objectif.
- Cependant, la Suisse constate que cette résolution ne fait référence qu'à une partie du risque de prolifération nucléaire dans la région.
- En votant positivement, la Suisse démontre l'importance qu'elle attache à la mise en oeuvre pleine et entière des obligations découlant du TNP par tous les Etats de la région.
- Dans ce contexte, la pleine collaboration de ces Etats avec les organes internationaux pertinents en la matière, à commencer par l'AIEA et le Conseil de sécurité, est primordiale, tout comme la pleine application des décisions et résolutions adoptées par ces instances.
- Afin de mettre en oeuvre la présente résolution et d'atteindre le but d'une prévention du risque de la prolifération nucléaire aussi large que possible, il est indispensable que les Etats tiennent compte du contexte actuel et de tous les développements qui touchent l'ensemble des pays de la région.

Je vous remercie.